



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

**Concours : CONCOURS D'ACCÈS AU CORPS DES PROFESSEURS
DE LYCEE PROFESSIONNEL
INTERNE ET C.A.E.R.**

Section : GÉNIE CIVIL

Option : CONSTRUCTION ET RÉALISATION DES OUVRAGES

Rapport de jury présenté par : M. Duclos Yvon, Inspecteur de l'Éducation nationale, président du jury et Mme RODA Nadia, Inspectrice de l'Éducation nationale, vice-présidente du jury.

Remerciements

Les épreuves d'admission du CAPLP interne - Génie civil option construction et réalisation des ouvrages se sont déroulées dans d'excellentes conditions au lycée polyvalent Pierre Mendès France à Rennes (académie de Rennes), du 31 mars au 04 avril 2025. Le directoire et les membres du jury adressent ses plus vifs remerciements à Madame la Provisoire, Monsieur le DDFPT du Lycée Pierre Mendès France ainsi qu'à l'ensemble du personnel, agents Région et professeurs de l'établissement pour l'accueil chaleureux, la bienveillance et le dévouement qui leur a été réservé.

1) Définition des épreuves

- a) **Épreuve d'admissibilité** : Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

- b) **Épreuve d'admission** : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans une de ces deux disciplines : Bac Pro Technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre ou Bac Pro Travaux publics.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à expliciter la démarche méthodologique ; à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation ; à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée ; à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Durée :

- Travaux pratiques : 4 heures ;
- Préparation de l'exposé : 1 heure ;
- Exposé : 30 minutes maximum ;
- Entretien : 30 minutes.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

2) Éléments statistiques

• **Concours public :**

		Femmes	Hommes
Nombre de postes offerts au concours	11		
Nombre de candidats inscrits	25	5	20
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP	14	2	12
Nombre de candidats admissibles	9	1	8
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission	9	1	8
Nombre de candidats admis	6	0	6
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire (LC)	0	0	0
Nombre de candidats inscrits sur liste supplémentaire (LS)	0	0	0
Épreuve d'admissibilité (/20)			
Moyenne générale des candidats admissibles	10.39		
Moyenne des points obtenus par le premier candidat admissible	13.50		
Moyenne des points obtenus par le dernier candidat admissible	6		
Ensemble des épreuves (admissibilité + admission ; /60)			
Moyenne générale des candidats admis	35.92		
Points obtenus par le premier candidat admis	41.50		
Points obtenus par le dernier candidat admis	30.50		

• **Concours privé :**

		Femmes	Hommes
Nombre de postes offerts au concours	1		
Nombre de candidats inscrits	3	0	3
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP	1	0	1
Nombre de candidats admissibles	0		

3) Commentaires sur les épreuves

a) Épreuve d'admissibilité

Le jury a examiné tous les dossiers reçus dans le cadre de l'admissibilité au concours interne CAPLP Génie civil option construction et réalisation des ouvrages.

Suite aux remarques faites les années précédentes, les candidats ont globalement respecté le cahier des charges défini sur le site « devenirenseignant.gouv.fr », en particulier le nombre de pages ainsi qu'une présentation soignée et paginée facilitant la lecture des dossiers. Cependant dans quelques dossiers, le choix du style narratif avec des pages très denses sans structuration de paragraphe, rend la lecture souvent difficile.

Dans la première partie, le jury souhaite disposer d'éléments permettant de retracer le parcours de formation et le parcours professionnel du candidat aussi bien dans l'Éducation nationale **qu'en dehors**. Il est à noter que des candidats se présentent à ce concours sans avoir **suivi un cursus adapté ou suffisant** (formation ou expérience professionnelle) leur permettant d'acquérir un savoir-faire inhérent à la mise en œuvre **dans le domaine de la construction et de la réalisation en gros œuvre**. Les responsabilités assumées par le candidat dans le cadre de son expérience professionnelle en entreprise ne sont pas toujours bien définies. **Le jury insiste sur le fait que les candidats doivent exposer clairement les missions et fonctions qu'ils ont réalisées durant leurs expériences professionnelles en dehors de l'Éducation nationale**, peut être au moyen d'un tableau liant les dates, les postes occupés, les missions réalisées, la durée (type CV).

Certains candidats ne semblent pas avoir choisi le bon intitulé de concours par rapport à leur formation et expérience professionnelle de base (menuiserie, SII, études du bâtiment...).

Dans la seconde partie, le candidat doit présenter une séquence pédagogique située dans **une progression ou une planification annuelle** (la stratégie globale de formation doit permettre de situer la séquence dans le temps). Cette situation ne doit pas être qu'un résumé de l'année scolaire et doit correspondre à une séquence significative, réalisée avec des élèves, **dans le champ de la construction et de la réalisation du gros œuvre** (bâtiment ou travaux publics).

Il est à noter que certaines présentations pédagogiques proposées par les candidats ne sont pas toujours **en adéquation** avec la spécialité du concours CAPLP GC-CRO (siège en bois, réseaux secs, cours de technologie collège, activités d'architecture...). Les activités décrites doivent porter sur la réalisation d'ouvrages de gros œuvre tels que les maçonneries de structure, les maçonneries de remplissage et de distribution, les ouvrages en béton armé, les travaux enterrés (fondations, soutènements, réseaux), les finitions d'ouvrages (appuis, seuils, enduits, chapes). La séquence pédagogique développée doit être en lien avec les programmes que le (la) futur(e) enseignant(e) aura à prendre en charge en section professionnelle soit en CAP ou Bac professionnel.

Le jury conseille aux candidats d'observer des séances pédagogiques des niveaux pour lesquels ils n'ont jamais dispensé d'enseignement en lycée professionnel. Cette démarche permettrait de répondre plus précisément aux attendus du concours notamment pour les enseignants en SEGPA, IMTB, TEB et BTS.

Dans le cas d'une présentation pédagogique effectuée en SEGPA, le jury recommande dans la réalisation pédagogique d'exploiter le domaine d'activité du champ habitat (réalisation du clos) en lien avec les référentiels du CAP maçon et COBA et Bac Pro TB ORGO, CAP CRAU, CAP CRCTP, Bac Pro TP (voir documents ressources SEGPA champ habitat présent sur Eduscol). Il en est de même pour le CAP IMTB.

Dans la séquence présentée les **objectifs opérationnels** doivent être clairement définis. L'organisation pédagogique doit être précisée pour chaque activité (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...). La séquence proposée doit être étoffée avec le développement d'une séance au choix du candidat tout en veillant à ce qu'elle soit pertinente par rapport au thème de la séquence et **relève du domaine de la construction et de la réalisation des ouvrages**.

Une séance ne se limite pas à un mode opératoire, ni à une description d'exercices virtuels non contextualisés. La prise en compte de la diversité des élèves et le mode d'évaluation de la séquence doivent être développés. Le jury regrette que les documents élèves et les évaluations soient trop souvent inexistantes, superficiels ou insuffisamment exploités.

Le jury souhaite que le candidat puisse apporter une analyse critique de sa pratique pédagogique (atteinte des objectifs, remédiations...).

Le jury rappelle qu'un enseignant se doit d'utiliser les outils de la profession, y compris les outils numériques (*Word n'étant pas un logiciel de dessin technique*) en privilégiant de plus en plus les outils BIM, maintenant demandés dans les épreuves d'examen.

Le jury rappelle aux candidats utilisant des ressources existantes, qu'ils doivent **impérativement les référencer** et démontrer leur appropriation.

Quelques éléments pris en compte pour l'évaluation

- Richesse du parcours professionnel dans et hors Éducation nationale et en adéquation avec la construction des compétences requises pour la fonction candidatee, compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation, consulter l'*arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* ;
- Responsabilités assurées au cours de leur parcours professionnel (Entreprise et Éducation nationale) ;
- Connaissance des référentiels **actualisés** et formations professionnelles ;
- Choix et pertinence des situations et activités professionnelles retenues ;
- Analyse critique de la situation exposée (choix pédagogiques opérés, évaluation et prise en compte de l'hétérogénéité des élèves...) ;
- Maîtrise de la culture, des méthodes et techniques professionnelles des domaines **de la construction et de la réalisation du gros œuvre** ;
- Maîtrise didactique et pédagogique ;
- Approche de l'évaluation ;
- Les documents présentés en annexe doivent être en lien avec la séquence pédagogique et référencés ;
- Contenu et forme du dossier.

b) Épreuve d'admission :

Le sujet de cette épreuve est en annexe de ce rapport (voir annexe 1).

De manière générale le jury insiste, encore cette année, sur deux compétences issues de l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif aux compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Il s'agit de :

- Faire partager les valeurs de la République.
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

Il est attendu de la part des candidats un comportement irréprochable tant au niveau verbal et vestimentaire qu'au niveau des attitudes envers le jury et les assistants.

Le jury souhaite donner les conseils suivants aux candidats :

Pour la partie pratique :

- Les candidats doivent prendre le temps de lire le sujet et d'analyser les documents mis à disposition (supports papier et numérique).
- Les candidats doivent être capables d'utiliser les outils numériques (visionneuse BIM, recherche PDF, logiciels de bureautique).
- **Les candidats doivent être capables d'effectuer une mise en œuvre dans les différents domaines du gros œuvre / TP et maîtriser les gestes professionnels élémentaires, y compris les techniques les plus récentes et courantes.** Il n'en reste pas moins que ce concours vise à recruter des professeurs de lycée professionnel et qu'ils doivent être en mesure de porter un regard critique sur leur travail, même lorsqu'il n'est pas abouti tout en sachant que les attentes sont d'un niveau Bac Pro.
- Les techniques de report des cotes de niveau (niveau laser et lunette) doivent être maîtrisées.
- Le respect des règles de sécurité (travaux en hauteur, intervention à proximité des réseaux, stabilité des coffrages, étaielement, manutention, serrage...) est impératif.

Éléments pris en compte pour l'évaluation pratique :

- Dynamisme et réactivité du candidat face au sujet proposé et proposition d'une organisation de son travail ;
- **Maîtrise technique et gestuelle dans la réalisation des ouvrages à concevoir ;**
- Vérification des dimensions et des tolérances d'exécution ;
- Utilisation autonome et pertinente des matériels et équipements, y compris du matériel numérique (matériels de topographie, de laboratoire...) ;
- Sécurisation des zones de travail et respect des règles de sécurité.

Pour la partie orale :

- Présenter une synthèse des motivations personnelles du candidat.
- Maîtriser l'exploitation du référentiel de certification du Bac Pro TB ORGO ou Bac Pro TP et les compétences devant être acquises par un apprenant.
- Maîtriser les rénovations de la voie professionnelle et les particularités des récentes réformes.
- Utiliser obligatoirement le contenu du dossier (plans et documents techniques ...) pour ancrer la présentation de la séquence sur une situation professionnelle réelle contextualisée et problématisée.
- Penser à l'organisation pédagogique des activités proposées (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...).
- Les séances doivent s'inscrire dans une cohérence pédagogique en lien avec la séquence imaginée et issue des travaux pratiques réalisés lors du concours.
- Proposer systématiquement une évaluation de la séquence proposée en l'étayant avec des indicateurs précis.
- Utiliser des outils numériques de communication.

Éléments pris en compte pour l'évaluation orale :

- Pertinence de la séquence proposée à partir du dossier technique fourni : présentation de la **problématique retenue**, du **contexte professionnel** de la séquence et des **compétences visées** dans le référentiel ;
- Pertinence des **objectifs** visés au regard des compétences travaillées ;
- Adéquation des compétences visées et des activités proposées (Savoir-faire à acquérir et les savoirs technologiques) avec le référentiel choisi ;
- Pertinence des **démarches et stratégies pédagogiques** au regard du niveau choisi et des activités proposées ;
- Présentation d'un synoptique d'organisation de la séquence (définition des différentes séances et des activités proposées, évaluation...) ;
- Présentation d'un scénario de séance pertinent au regard des compétences visées et des savoirs à acquérir avec une définition des ressources mises à la disposition des élèves ;
- Réflexion du candidat sur des **modalités d'apprentissage** pour proposer une **différenciation** pédagogique répondant aux besoins des élèves ;
- Présentation des **modalités d'évaluation** (diagnostique, formative, sommative, certificative) **et du suivi qui en est fait** en adéquation avec les compétences visées et les savoirs associés ;
- Intégration d'autres disciplines dans les activités présentées ;
- Clarté du discours oral et pertinence dans l'argumentaire ;
- Présentation de documents pédagogiques ;
- Réactivité du candidat face aux questionnement du jury ;
- Posture professionnelle et respect des valeurs républicaines.

Le jury souhaite que ce rapport apporte tous les conseils aux candidats de la session 2026 pour se préparer au mieux à ce concours.

DOSSIER TECHNIQUE & D'ÉTUDES

BRICY – BASE AÉRIENNE 123 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'HÉBERGEMENT

Le dossier technique est extrait du projet de réalisation de quatre bâtiments d'hébergements. La construction est optimisée, rationnelle et assez compacte pour pouvoir s'intégrer de façon optimale sur deux parcelles. La construction sera rythmée par une construction traditionnelle et une finition lisse et matricée. Elle révèle avec finesse la spécificité des espaces qu'elle habille par un jeu de percements, d'ombres et de lumière, dans une expression sobre et contemporaine, s'intégrant à un contexte aux expressions architecturales variées.



SOMMAIRE

I PRÉSENTATION DU PROJET	1/9
II DOCUMENTS NUMÉRIQUES	2/9
III LES ÉTUDES À RÉALISER	3/9
3.1.- ÉTUDE A – RÉALISATION DU COFFRAGE D'UN LINTEAU	± 55 min
3.2.- ÉTUDE B – MISE EN ŒUVRE D'UN MUR EN BBM	± 50 min
3.3.- ÉTUDE C – RÉALISATION ET FINITION DE L' APPUI DE FENÊTRE	± 45 min
3.4.- ÉTUDE D – POSE DE REGARDS	± 45 min
3.5.- ÉTUDE E – IMPLANTATION DE MASSIFS	± 45 min
IV PRÉSENTATION ORALE	9/9
DR1 Fiche de déroulement de séquence.docx	9/9
DR2 Fiche de déroulement de séance.docx	9/9

L'ordre de réalisation des études est laissé à l'initiative des candidats.

Vous trouverez les zones d'études encadrées en rouge.

I PRÉSENTATION DU PROJET

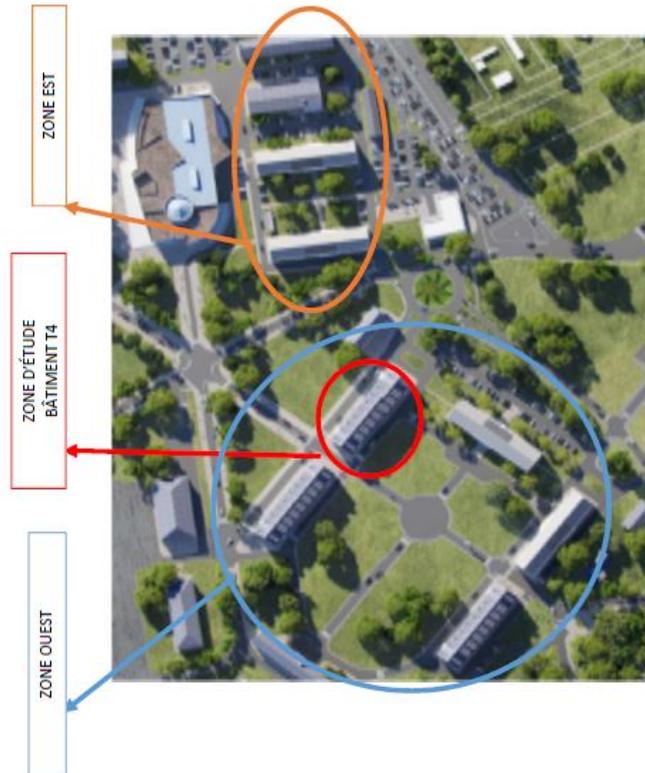
Le projet concerne la démolition puis la construction de 4 bâtiments d'hébergements en R+3 (logement-foyer) sur un niveau partiel de sous-sol abritant des box de stockage.

Les 4 bâtiments BCC (bâtiment pour cadres célibataires) nommées « LC1 », « LC3 », « CRF » et « T4 » sont situés à l'intérieur de la base aérienne 123 Bricy-Orléans, rue de la base à Boulay-les-Barres 45140.

Les 4 BCC sont regroupés sur deux sites par groupe de 2 BCC :

- Zone EST : bâtiment « LC1 » et bâtiment « LC3 »
- Zone OUEST : bâtiment « CRF » et bâtiment « T4 »

Les 4 bâtiments sont identiques. Le « bâtiment type » comporte 3 cages d'escalier encloisonnées (une cage centrale et deux aux extrémités) et 1 cage d'ascenseur. Les parcs de stationnements sont situés à l'extérieur des constructions.



L'étude portera plus particulièrement sur la zone ouest et le bâtiment T4.



II DOCUMENTS NUMÉRIQUES

Vous trouverez dans votre espace informatique les dossiers suivants :

ÉTUDE A – RÉALISATION DU COFFRAGE DE LINTEAU

- Maquette BRICY – BASE AÉRIENNE 123.ifc
- Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION.ifc
- CCTP BRICY – BASE AÉRIENNE 123.pdf

ÉTUDE B – MISE EN ŒUVRE D'UN MUR DE BBM

- Maquette BRICY – BASE AÉRIENNE 123.ifc
- Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION.ifc
- CCTP BRICY – BASE AÉRIENNE 123.pdf

ÉTUDE C - REALISATION ET FINITION DE L'APPUI

- Maquette BRICY – BASE AÉRIENNE 123.ifc
- Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION.ifc
- CCTP BRICY – BASE AÉRIENNE 123.pdf

ÉTUDE D – POSE DE REGARDS

- Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION.ifc
- CCTP BRICY – BASE AÉRIENNE 123.pdf

ÉTUDE E – IMPLANTATION DE MASSIFS

- Maquette BRICY – BASE AÉRIENNE 123.ifc
- CCTP BRICY – BASE AÉRIENNE 123.pdf

PRÉSENTATION DU POSTE INFORMATIQUE

LOGICIEL BIM VISION

DOSSIER ETUDE NUMERIQUE



II LES ÉTUDES À RÉALISER

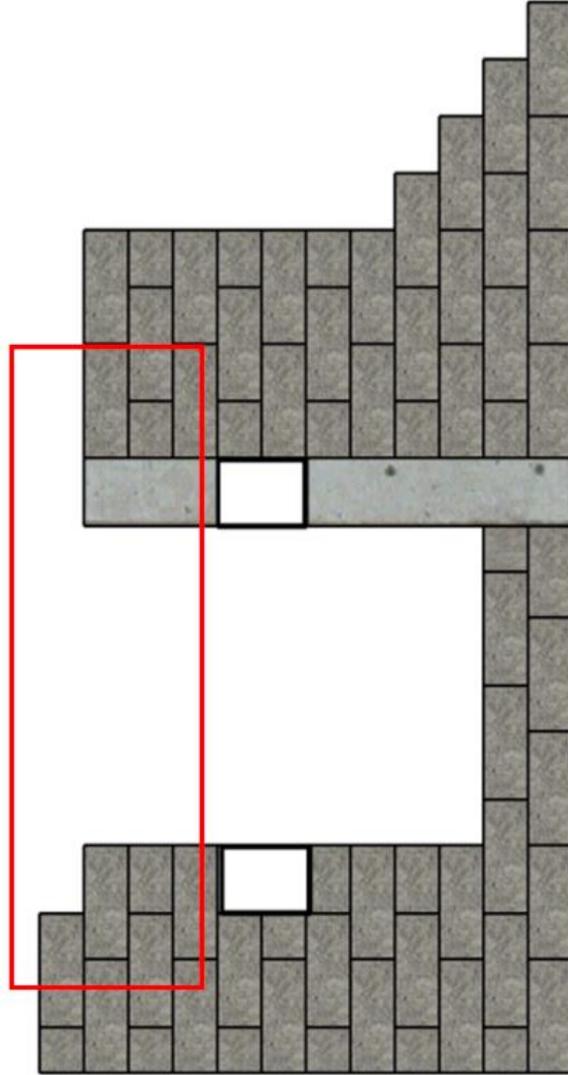
3.1- ÉTUDE A – RÉALISATION DU COFFRAGE D'UN LINTEAU

± 55 min

Travail demandé :

- Tracer le trait de niveau à +126.00 m par rapport au point noté « ref » (+124.600) défini sur le site et les maquettes numériques, sur les deux ardoises blanches prévues à cet effet.
- Reporter la hauteur du linteau par rapport au trait de niveau tracé sur les ardoises blanches.
- Réaliser le coffrage.
- Mettre en place le coffrage.
- Définir la dimension des appuis.
- **Informez le jury à la fin de votre étude.**

DOSSIER INFORMATIQUE ÉTUDE A	MATÉRIAUX À DISPOSITION	MATÉRIELS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none">- Maquette IFC « BRICY - BASE AÉRIENNE 123 »- Maquette IFC « Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION »- CCTP BRICY - BASE AÉRIENNE 123	<ul style="list-style-type: none">- Bois nécessaire à la réalisation du coffrage	<ul style="list-style-type: none">- 2 étais- 2 serre-joints- 3 serre-coffrages- 1 PIR- Tous les matériels nécessaires à la réalisation du coffrage.- 1 Laser rotatif.



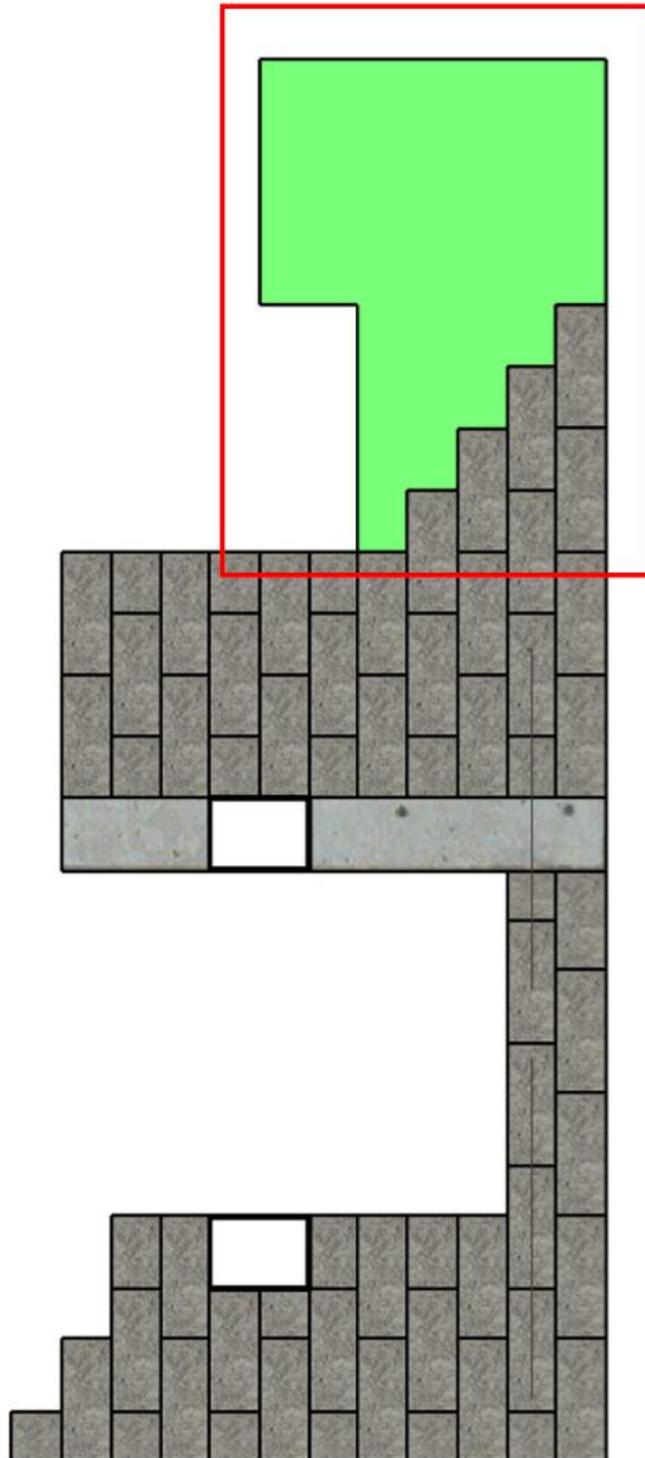
3.2- ÉTUDE B –MISE EN ŒUVRE D'UN MUR EN BBM

± 50 min

Travail demandé :

- Réaliser le complément de mur identifié en vert.
- Rechercher le type de BBM dans l'extrait du CCTP.
- Définir le type de mortier qui figure dans l'extrait du CCTP.
- **Informez le jury de votre fin d'étude.**

DOSSIER INFORMATIQUE ÉTUDE B	MATÉRIAUX À DISPOSITION	MATÉRIELS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> - Maquette IFC « BRICY - BASE AÉRIENNE 123 » - Maquette IFC « Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION » - CCTP BRICY - BASE AÉRIENNE 123 	<ul style="list-style-type: none"> - BBM. - Mortier mis à disposition (réalisé par les aides) <p>DOSAGE EN EAU EFFECTUÉ PAR LE CANDIDAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Règle aluminium 3,00 m - 1 Bac à gâcher - 1 Seau - 1 Pelle - 1 Truelle - 1 Taloche - 1 Fil à plomb - 1 Mètre ruban



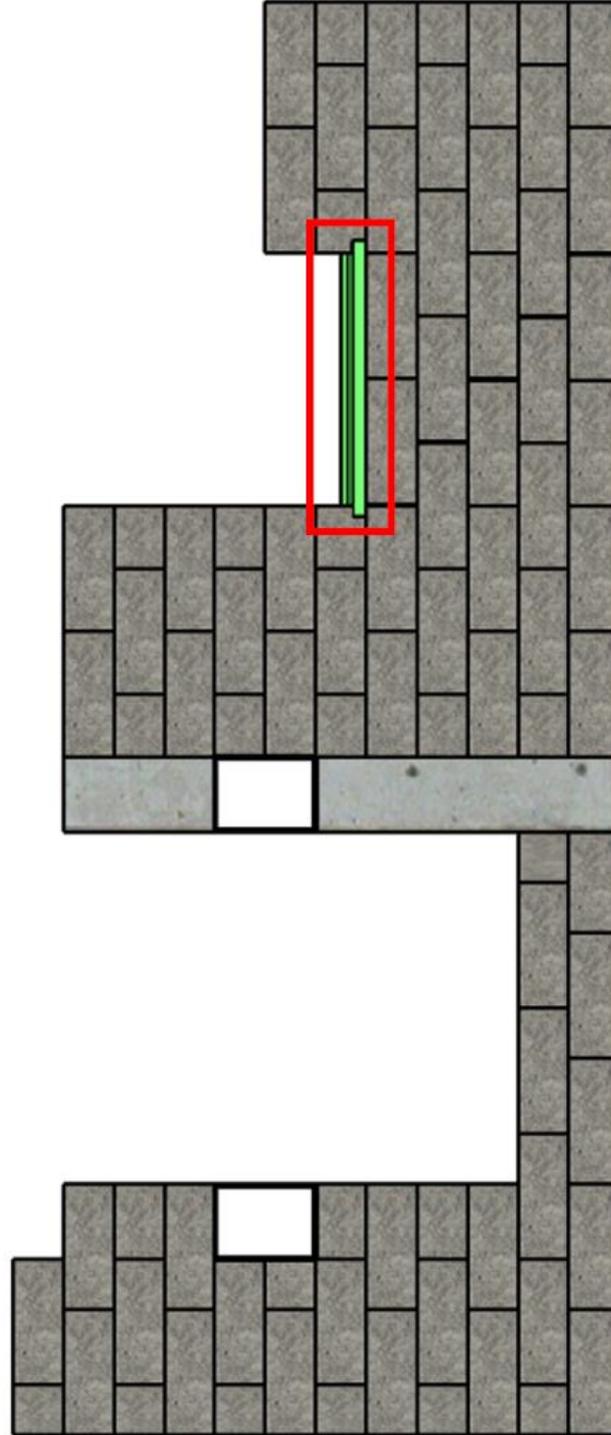
3.3- ÉTUDE C – RÉALISATION ET FINITION DE L'APPUI DE FENÊTRE

± 45 min

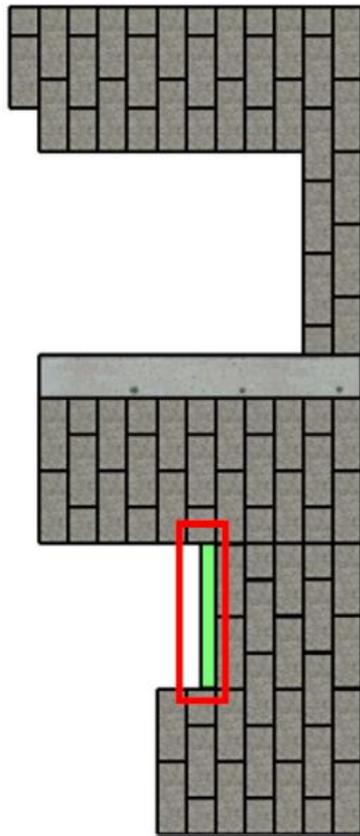
Travail demandé :

- Réaliser l'appui de fenêtre identifié en vert (coffrage, coulage et finition lisse).
- Définir le type de mortier qui figure dans l'extrait du CCTP.
- Informer le jury de votre fin d'étude.

DOSSIER INFORMATIQUE ÉTUDE C	MATÉRIAUX À DISPOSITION	MATÉRIELS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> - Maquette JFC « BRICY - BASE AÉRIENNE 123 » - Maquette JFC « Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION » - CCTP BRICY - BASE AÉRIENNE 123 	<ul style="list-style-type: none"> - Béton et mortier prêt à l'emploi - Charge au candidat de rajouter la quantité de ciment et d'eau pour la finition. - Bois nécessaire à la réalisation du coffrage. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Niveau - 1 Bac à gâcher - 1 Seau - 1 Pelle - 1 Truelle - 1 Taloche - 1 Mettre - Des Serre-joints à visse - 1 Fer à bordure / Nez de marche
<p>Documents dossier sujet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détail de l'appui à réaliser 		



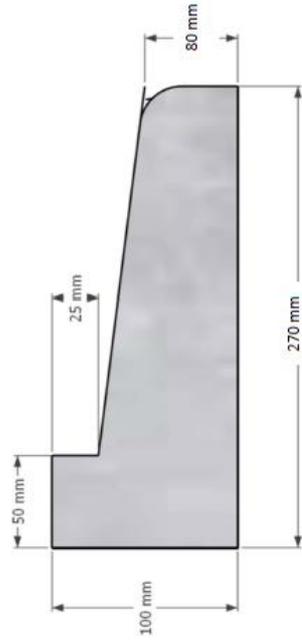
Vue de derrière



Appui de fenêtre



Détail de l'appui de fenêtre



Vue de dessus



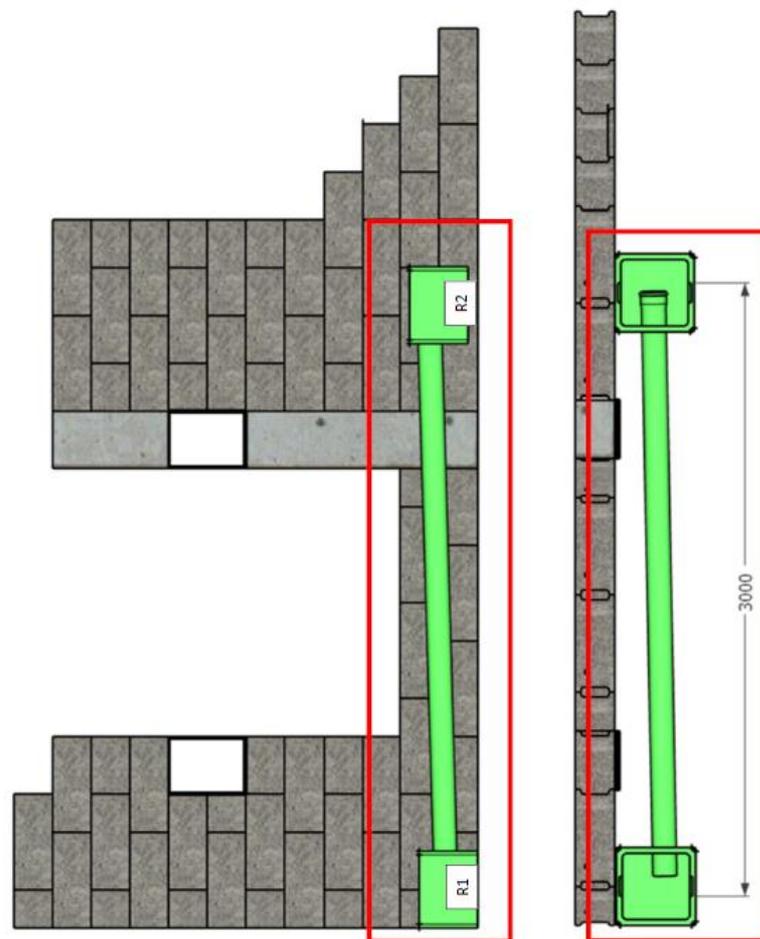
3.4- ÉTUDE D – POSE DE REGARDS

± 45 min

Travail demandé :

- Réaliser la mise en place des deux regards identifiés en vert.
- Le regard R1 sera posé sur la dalle avec un calage de 5 cm maximum en sable.
- Réaliser la mise en place du tuyau CR8 diamètre 125.
- Les masques ne seront pas réalisés.
- **Informez le jury de votre fin d'étude.**

DOSSIER INFORMATIQUE ÉTUDE D	MATÉRIAUX À DISPOSITION	MATÉRIELS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none">- Maquette IFC « BRICY - BASE AÉRIENNE 123 »- Maquette IFC « Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION »- CCTP BRICY - BASE AÉRIENNE 123	<ul style="list-style-type: none">- 2 regards 40 cm x 40 cm- 1 tuyau CR8 Diamètre 125.- Du sable- Mortier prêt à l'emploi	<ul style="list-style-type: none">- 1 Laser de chantier- 1 Pelle- 1 Truelle



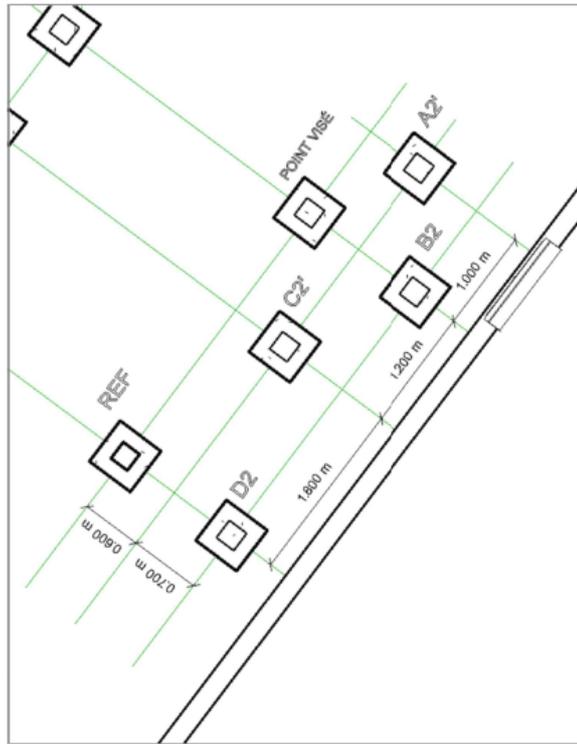
3.5- ÉTUDE E- IMPLANTATION DE MASSIFS

± 45 min

Travail demandé :

- Rechercher les informations nécessaires sur la maquette afin de pouvoir renseigner le tableau de coordonnées ci-dessous.
- Renseigner le tableau de coordonnées DR 3.5.
- Réaliser l'implantation des axes des massifs à l'aide du théodolite.
- Informer le jury de votre fin d'étude.

Extrait du plan BIM



DOSSIER INFORMATIQUE	MATÉRIELS À DISPOSITION
ÉTUDE E - Maquette IFC « BRICY - BASE AÉRIENNE 123 » - Maquette IFC « Maquette BRICY - DETAIL CONSTRUCTION »	- 1 Théodolite - 1 Décamètre - Des craies de traçage
DOCUMENTS DOSSIER SUJET	
- Tableau de coordonnées	

DR 3.5

Aide aux calculs :

Convertir degré en grade : $1^\circ \times 200/180$

Références	Coordonnées Polaires		Coordonnées Rectangulaire	
	Distances	Gisements (grade)	X	Y
A2'	$\sqrt{0,600^2 + 4,000^2} = 4,045 \text{ m}$	$\tan^{-1} \left(\frac{0,600}{4,000} \right) = 9,479 \text{ gon}$	0,600	4,000
D2				
C2'				
B2	3,270	26,032 gon	1,300	3,000

IV PRÉSENTATION ORALE

1- Présentation

Pour la seconde partie de cette épreuve, vous disposez d'une heure de préparation pour définir une exploitation pédagogique possible d'une (ou des) activité(s) que vous avez réalisée(s) lors de la première partie de l'épreuve. À l'issue de ce temps de préparation, vous exposerez devant le jury vos propositions formalisées au format qui vous conviendra.

1.1- Exemple de contexte à envisager

Vous avez en charge une classe de **première Bac Pro "Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre"** ou de **première Bac Pro « Travaux Publics »** et avez choisi pour support d'activité le projet de l'ouvrage : "**BRICY – BASE AÉRIENNE 123 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'HÉBERGEMENT**".

Vous devez, à partir de ce support technique, définir une **séquence et extraire une séance pédagogique** portant sur une (ou plusieurs) des activités de réalisation accomplies durant votre épreuve pratique.

2- Travail demandé

2.1- **Le contenu d'une séquence pédagogique portant sur une (ou des) activité(s) réalisée(s) au cours de la partie pratique de l'épreuve.**

Dans le cadre de la présentation de votre séquence, vous devez définir :

- La problématique technique retenue ;
- L'objectif de la séquence ;
- L'organisation des séances de la séquence en précisant leurs durées, la problématique, la nature de la séance (cours, mise en œuvre, ...), le nombre d'élèves, les activités des élèves et les résultats attendus, les compétences du référentiel visés et les savoirs technologiques associés ;
- La stratégie pédagogique retenue (disciplinaire, interdisciplinaire, co-intervention, ...);
- Les modalités d'évaluation envisagées et les critères d'évaluation retenus.

2.2- **Le scénario pédagogique possible et envisagé pour une séance d'activité (choisie et issue de cette séquence pédagogique présentée).**

Dans le cadre de la présentation de la séance choisie (issue de la séquence), vous devez définir :

- La problématique de la séance ;
- Les compétences et les savoirs technologiques associés ;
- L'objectif ainsi que la durée de la séance et sa nature (cours, mise en œuvre,);
- La démarche pédagogique engagée ;

- Le déroulé de la séance en précisant les activités élèves au cours du temps, les ressources mises à leur disposition et les attendus élèves ;
- La formalisation des connaissances envisagées ;
- Les modalités d'apprentissage déployées pour proposer une différenciation pédagogique répondant aux besoins des élèves.

DR1 Fiche de déroulement de séquence.docx

FICHE DE SÉQUENCE		Séquence n°		Niveau	
Titre de la séquence :		Initiale :		Date :	
Objet de la séquence :					
Organisation de la séquence en séances :					
Séance 1		Séance 2		Séance 3	
Séance 4					
<p>A compléter sur le document informatique et/ou papier fourni en salle de préparation</p>					
<p>Activité des élèves</p>					
<p>Résultats attendus</p>					
<p>Compétences sollicitées</p>					
<p>Savoirs technologiques et connaissances associées</p>					
<p>Stratégie pédagogique envisagée</p>					
<p>Modalités d'évaluation envisagées et les critères d'évaluation retenus</p>					

DR2 Fiche de déroulement de séance.docx

FICHE DE SÉANCE		Séance n°		Niveau	
Titre de la séance :		Initiale :		Date :	
Objet de la séance :		Nombre d'élèves :			
<p>Compétences sollicitées</p>					
<p>Savoirs technologiques et connaissances associées</p>					
<p>Formulation envisagée des connaissances</p>					
<p>Modalités d'apprentissage envisagées pour proposer une différenciation pédagogique répondant aux besoins des élèves</p>					
<p>Objet de la séance</p>					
<p>Problématique de la séance</p>					
<p>DEROULEMENT DE LA SÉANCE</p>					
Date		Activités élèves		Attentes élèves	
<p>A compléter sur le document informatique et/ou papier fourni en salle de préparation</p>					